

Les logiciels libres



La notion de logiciel libre a été popularisée au début des années 1980 grâce à l'initiative de Richard M. Stallman. Le principe est de permettre à l'utilisateur d'avoir un accès au code source afin de disposer du programme en toute autonomie. Pour consolider et formaliser juridiquement le logiciel libre, la Free Software Foundation a été créée en 1985.

Les quatre libertés du logiciel libre

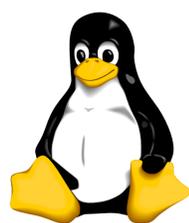
- la liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages (0),
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins (1),
- la liberté de redistribuer (commerciallement ou non) des copies du programme (2),
- la liberté d'améliorer le programme et de distribuer ces améliorations au public (3).

Un logiciel libre est un logiciel qui n'a rien à cacher.

Les libertés logicielles dépassent la distinction entre concepteur et utilisateur. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

Parce qu'ils empêchent les utilisateurs de maîtriser leurs données et leurs propres machines, beaucoup de systèmes et de logiciels sont qualifiés de « privés », car ils privent les utilisateurs des libertés informatiques fondamentales.

GNU/Linux, un succès exemplaire



En 1991, le Finlandais Linus Torvalds créa pour s'amuser un noyau de système d'exploitation qu'il nomma Linux et fit connaître via Internet. Un nombre croissant d'utilisateurs commencèrent à lui envoyer des propositions d'amélioration.

Convaincu par Richard Stallman qui, de son côté, développait depuis longtemps une suite complète de logiciels libres (le système GNU), L. Torvalds plaça alors son programme sous licence libre. Le code étant ouvert, accessible et librement modifiable, d'autres utilisateurs ajoutèrent alors encore d'autres programmes issus du projet GNU. Le projet devint GNU/Linux, le célèbre système d'exploitation libre utilisé aujourd'hui par des millions d'utilisateurs et amélioré par une communauté mondiale de milliers de programmeurs.



1